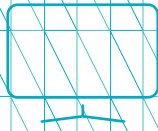


Production

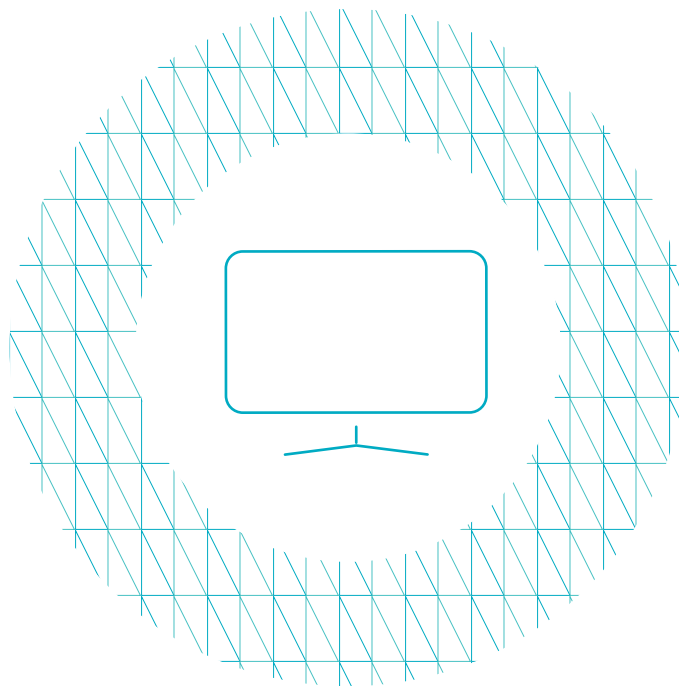
CSA

Dossier RTBF
2012 - 2016

Production :
les séries
locales



LES SÉRIES LO- CALES



Séries locales

Contexte

En vertu de l'article 12 de son contrat de gestion, la RTBF alimente un Fonds spécial pour les séries belges (ci-après, le fonds) auquel elle affecte chaque année au minimum 25% du montant qu'elle doit investir dans des contrats avec des producteurs indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après, FWB.)

Cette proportion va croissant : de 20% en 2013 à 25% à partir de 2015. Pour 2016, l'investissement à consentir représentait 1.840.213 euros.

Ce fonds spécial est également alimenté, chaque année, par la FWB :

- 545.998 euros proviennent du Fond spécial dédié aux œuvres audiovisuelles de création;
- 800.000 euros proviennent du budget du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Les modalités de fonctionnement du fonds (notamment des appels à projets) font l'objet d'une convention conclue entre la RTBF et la FWB¹. Celle-ci prévoit que toute institution publique ou société privée qui « désire s'inscrire dans la perspective proposée » peut coopérer au fonds.

Les séries soutenues par le fonds peuvent valoriser l'identité et le patrimoine de la Fédération tout en reflétant des problématiques universelles. À terme, la RTBF vise l'objectif de diffusion d'un épisode de série locale par semaine.

¹ http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39757_000.pdf



Bilan séries locales

Le modèle décrit a rapidement porté ses fruits. En 2015 et 2016, la RTBF a rencontré ses premiers grands succès publics et de la critique avec des productions 100% belges. La dynamique de production de séries locales semble lancée.

Cette évolution est d'autant plus importante considérant la place des séries dans le marché mondialisé de l'audiovisuel. En télévision, le genre le plus consommé par les téléspectateurs (en termes de durée) reste la série, y compris auprès des publics plus jeunes. Sur les services à la demande, c'est également devant les séries que les usagers passent le plus de temps, à l'exception des millénials (moins de 35 ans)². En outre, les séries européennes s'exportent de plus en plus, à l'image de « Trapped », série policière islandaise qui fut le nouveau programme le plus performant en 2015, à l'échelle mondiale³.

Aussi, ce modèle d'appel à projet a permis à des comédiens – la plupart issus du monde du théâtre – et à des auteurs, producteurs et réalisateurs, de s'essayer au genre de la série et d'être reconnu auprès d'un nouveau public.

Données clés

Un fonds provisionné avec plus de 16 millions d'euros sur l'exercice, permettant de mobiliser d'importants moyens à partir d'autres sources de financement (Wallimage, Screen, Tax Shelter, co-production, achats à l'international, placement de produit.)

Un premier appel à projets, lancé en juillet 2013, a vu plus de 140 projets déposés et 10 retenus.

Un deuxième appel à projets, lancé en juin 2014, sur base du modèle exposé ci-dessous.

Depuis 2015, les producteurs indépendants peuvent déposer un dossier de candidature à tout moment de l'année, avec toutefois des moments de clôture fixés pour l'examen et la sélection des projets.

Au premier janvier 2017, 17 séries étaient en développement⁴.



L'appel à projet

Phase 1 : aide à l'écriture

Suite à une première sélection, 10 projets bénéficient chacun de 48.000 euros pour le développement d'une bible de production.

Maximum 6 projets bénéficient chacun de 200.000 euros pour l'écriture d'une version dialoguée des épisodes.

Phase 2 : tournage d'un teaser

Maximum 6 projets bénéficient chacun de 30.000 euros pour la réalisation d'un pilote teaser.

Phase 3 : la co-production

Maximum 4 projets bénéficient chacun de 1,5 million d'euros pour la production d'une saison de 10 épisodes.

Les producteurs indépendants concluent un contrat avec la RTBF⁵ qui leur permet, si le projet ne va pas jusqu'au bout du processus, de récupérer leur liberté contractuelle au bout de 24 mois pour la phase 1 et 36 mois pour la phase 2.

² Les millénials consomment plus de vidéos « générées par les utilisateurs », tels que les contenus proposés sur YouTube. Source : Ericsson Lab, « TV and Media 2016 »

³ Eurodata TV Worldwide, One TV Year in the World 2016, cité par TV Key Fact 2016, The Total Vidéo international Trends by IP Network.

⁴ Suite à l'appel à projets clôturé en mars 2017, de nouveaux projets de séries (notamment de formats de 26 minutes) ont été sélectionnés et sont en développement.

⁵ Selon le modèle de contrat adopté le 7 décembre 2011 par la RTBF, la FWB et les associations professionnelles représentatives agissant dans le cadre du Comité d'accompagnement du Fonds spécial du 2 mars 1994.

Les réalisations

La Trêve : Thriller, Policier, Drame

Une saison de 10 épisodes de 52 minutes
Récompenses : Meilleure série francophone au 7ème festival « Séries Mania », Paris ...

Achats : VRT, France 2, Canvas, RTS (Suisse), Netflix...

Avec la Trêve, les séries belges entrent dans le classement des « top 100 programmes » en Belgique francophones avec une audience de 554 700 spectateurs⁶.

Ennemi Public : Thriller, Policier, Drame

Une saison de 10 épisodes de 52 minutes

Récompenses : Coup de Cœur Award au MipDrama 2016, Meilleure interprétation masculine dans une série francophone par Angelo Bison au 7ème Festival « Séries Mania », Paris, Mention Spéciale au Prix Europa 2016 de Berlin

Rachats : VRT, Movistar +, Sky, Ale Kino, C-More, TFI, Zodiac Rights...

- Pour la saison 2, de maximum 30%, soit 429.000 euros par épisode de 52 minutes ou de 165.000 euros par épisode de 26 minutes⁷.

L'apport du fonds FWB-RTBF sera plafonné à 50% du budget⁸.

L'apport des producteurs étrangers est limité à 20% du budget. L'objectif de ce plafond est d'une part de garantir l'identité belge des fictions, mais également l'indépendance financière vis-à-vis des coproducteurs étrangers, qui pourraient mettre à mal la poursuite des séries par le retrait de leur financement.

⁶ La Trêve, le 21/02/2016, « Top 100 Programmes Sud », CIM, 2016.

⁷ Appel à projet de février 2017 du Fonds Fédération Wallonie-Bruxelles - RTBF pour les séries belges.

⁸ Lors du démarrage du projet, l'apport du Fonds était évalué à 56% du budget moyen.

L'évolution du modèle

Les formats

Le format figé « 10 épisodes de 52 minutes en prime time » peut constituer un frein au développement de certains genres (comédies, soap, etc.) De ce fait, l'appel à projet 2017, est ouvert, de manière exceptionnelle, à deux formats : 10 épisodes de 52 minutes ou 26 épisodes de 26 minutes.

Les budgets

Au départ, la RTBF et la FWB tablaient sur un budget moyen de production de 4000 euros/minute, soit 208.000 euros par épisode. Suite au tournage de la première saison de « La Trêve », un débat a porté sur les conditions financières jugées trop limitées et sur les rémunérations réduites des professionnels (scénaristes, acteurs, techniciens...).

Depuis aout 2016, les plafonds des budgets de production ont été rehaussés, afin de mieux coller aux besoins des producteurs. Ceux-ci auront plus de latitude pour dégager des moyens supplémentaires pour la production (par exemple, auprès d'autres partenaires privés, de producteurs étrangers).

Les nouveaux montants sont dès lors :

- Pour la saison 1 : 275.000 euros par épisode de 52 minutes ou 105.769 euros par épisode de 26 minutes.
- Pour la saison 2 : 330.000 EUR par épisode de 52 minutes ou 126.923 euros par épisode de 26 minutes.

Sous certaines conditions (par exemple, si les besoins en termes de décor ou d'effets spéciaux le justifient), les budgets peuvent être augmentés :

- Pour la saison 1, de maximum 20%, soit 330.000 euros par épisode de 52 minutes ou 126.923 euros par épisode de 26 minutes.

Conclusions

Considérant la dynamique créée et les succès engrangés, pérenniser le fonds pour les séries locales et son modèle d'appels à projets devrait être envisagé positivement. Le mécanisme a démontré qu'il contribue à l'émergence de nouveaux talents d'écriture et au développement du secteur de la production indépendante belge francophone. Aussi, il permet de créer une offre de séries belges de fiction diversifiée et récurrente pour la grille de la RTBF.

Le système d'appels à projets articulé à un fonds devrait faire l'objet d'une évaluation en vue de son extension à d'autres types de programmes destinés à alimenter la grille de la RTBF. Il pourrait s'agir de programmes de stock, comme les documentaires, voire d'autres genres de programmes de flux.

La possibilité pour les producteurs bloqués aux phases 1 et 2 de retrouver une liberté contractuelle plus rapidement devrait être étudiée, afin de pouvoir démarcher d'éventuels autres acheteurs.

L'ouverture du modèle (formats, durées, genres) et la reproductibilité des scénarios à l'étranger devrait également faire l'objet d'une évaluation.